

LA SANTÉ HORMONALE N'EST PAS UN LUXE : C'EST UN DROIT

Le combat pour l'égalité professionnelle se joue aussi en matière de santé.

Entrées tardivement dans le salariat, les femmes ont dû se plier à une organisation du travail pensée par et pour les hommes. Résultat : tout ce qui relève de leur santé hormonale (règles, endométriose, ménopause, parcours de PMA) reste un impensé des politiques de prévention. Les tabous se fissurent, les voix s'élèvent, mais le retour de bâton guette toujours.

En France, l'endométriose touche 1,5 à 2,5 millions de femmes en âge de procréer, et 65 % d'entre elles déclarent que la maladie pèse sur leur vie professionnelle. Chaque année, 500 000 femmes entrent en ménopause ; elles sont 14 millions concernées, exposées à des risques cardiovasculaires, osseux et des troubles du sommeil. Au travail, les troubles musculo-squelettiques frappent 60 % des femmes contre 51 % des hommes, et leur souffrance psychique est deux fois plus élevée. La pénibilité spécifique des emplois féminins, elle, reste invisible.

Ce n'est pas un hasard : la médecine reste androcentrée. C'est le syndrome de Yentl : un système de recherche centré sur « l'homme blanc moyen » qui conduit à des diagnostics erronés et des pertes de chances.

C'est ce système-là que la FERC-CGT entend briser en revendiquant, dans ses derniers repères Travail/Santé votés en décembre 2025, un congé hormonal sans jour de carence, dans le public comme dans le privé. Car aujourd'hui, les personnes concernées doivent épuiser leurs congés ou subir des arrêts maladie avec jours de carence et perte de salaire. Alors que l'âge de départ à la retraite est sans cesse repoussé, la question ne peut plus être ignorée.

L'inaction, elle, coûte déjà : Les contre-arguments s'effondrent à l'épreuve des faits. La crainte de l'abus n'est qu'un prétexte pour ne rien concéder. C'est par exemple la raison pour laquelle certaines structures exigent un certificat médical. Mais c'est patholo-

giser des règles incapacitantes qui ne sont pas forcément liées à une maladie reconnue – quand on daigne la diagnostiquer.

Pour la FERC CGT c'est le travail qui doit s'adapter à l'humain-e, et non l'inverse. Exiger un DUERP genré, former les soignant-es, aménager les postes, lever les tabous : le chantier est lourd, mais fondamental. Un congé de santé hormonale, c'est conquérir un droit protecteur, inclusif et non pathologisant, pour toutes les femmes et les personnes menstruées, et transformer durablement l'organisation du travail. C'est une mesure d'équité, pas un privilège.

SANTÉ HORMONALE

Congé hormonal : les femmes, des travailleurs comme les autres ?

En France, l'endométriose touche 1,5 à 2,5 millions de femmes en âge de procréer, et 65 % d'entre elles déclarent que la maladie pèse sur leur vie professionnelle. Chaque année, 500 000 femmes entrent en ménopause ; elles sont 14 millions concernées, exposées à des risques cardiovasculaires, osseux et des troubles du sommeil. Au travail, les troubles musculo-squelettiques frappent 60 % des femmes contre 51 % des hommes, et leur souffrance psychique est deux fois plus élevée. La pénibilité spécifique des emplois féminins, elle, reste invisible.

La FERC CGT rappelle que le travail doit être adapté à l'humain et pas le contraire. Elle revendique un congé hormonal sans jour de carence, dans le public comme dans le privé.

Le combat pour l'égalité professionnelle se joue aussi en matière de santé !

cgf

pour le collectif femmes santé
FÉDÉRATION CGT UNION DÉMOCRATIQUE CULTURE
https://www.ferc-cgt.org/femmes-sante

<https://www.ferc-cgt.org/4-pages-sante-hormonale>



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Le combat pour l'égalité professionnelle se joue aussi en matière de santé.

LA FERC-CGT REVENDIQUE UN CONGÉ HORMONAL SANS JOUR DE CARENCE, DANS LE PUBLIC COMME DANS LE PRIVÉ !

Avec la CGT, on s'organise pour notre droit à la santé au travail.

cgf

#JE VOTE CGT
ET J'ADAPTE MON TRAVAIL

Ja vote CGT

C'est le sens de la journée d'étude qu'organise la FERC début 2027.

Des chercheuses, des spécialistes de la santé au travail et des juristes partageront leur expertise sur le sujet, l'état de la recherche et les pistes de travail possibles pour gagner la mise en œuvre du congé hormonal partout. Nous accueillerons aussi des camarades qui ont obtenu la mise en place de ce congé.

Il est urgent de chausser les lunettes du genre pour que la santé des femmes ne soit plus un impensé et cesse d'être « féminisée » !

La santé hormonale n'est pas une faiblesse à cacher : c'est un droit à conquérir.